

Chapitre 5

Le péché

Textes n° 1 : Saint Paul, universalité du péché

Rm 3, 23

Tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce en vertu de la délivrance accomplie en JC.

Rm 3, 9

Car nous l'avons déjà établi : tous, Juifs comme Grecs, sont sous l'emprise du péché.

Rm 11, 32

Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire à tous miséricorde.

Gal 3, 22

Mais l'Écriture a tout soumis au péché dans une commune captivité.

Texte n° 2 : Saint Paul, incohérence entre le vouloir et le faire

Rm 7, 14-19

Je ne fais pas ce que je veux mais je fais ce que je hais. Or si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais, d'accord avec la Loi qu'elle est bonne ; en réalité, ce n'est plus moi qui accomplis l'action mais le péché qui habite en moi.

Textes n° 3 : Saint Paul, lien entre péché et mort

Rm 6, 23

Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus Christ, notre Seigneur.

Texte n° 4

Rm 5, 12-19 (traduction BJ)

12. Voilà pourquoi, de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé en tous les hommes, du fait que tous ont péché ; -- 13. car jusqu'à la Loi il y avait du péché dans le monde, mais le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi ; 14. cependant la mort a régné d'Adam à Moïse même sur ceux qui n'avaient point péché d'une transgression semblable à celle d'Adam, figure de celui qui devait venir... 15. Mais il n'en va pas du don comme de la faute. Si, par la faute d'un seul, la multitude est morte, combien plus la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme, Jésus Christ, se sont-ils répandus à profusion sur la multitude. 16. Et il n'en va pas du don comme des conséquences du péché d'un seul : le jugement venant après un seul péché aboutit à une condamnation, l'œuvre de grâce à la suite d'un grand nombre de fautes aboutit à une justification. 17. Si, en effet, par la faute d'un seul, la mort a régné du fait de ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent avec profusion la grâce et le don de la justice régneront-ils dans la vie par le seul Jésus Christ. 18. Ainsi donc, comme la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation, de même l'œuvre de justice d'un seul procure à tous une justification qui donne la vie. 19. Comme en effet par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste.

Texte n° 5 : Saint AUGUSTIN, *Confessions*, livre V, chap X : emploi de l'expression « péché originel »

(traduction de Joseph Trabucco, GF Flammarion, 1964)

Et voici qu'en cette ville je fus accueilli par le fouet de la maladie. J'étais déjà en route vers l'Enfer, chargé de tous les péchés que j'avais commis contre vous, contre moi et contre autrui, péchés nombreux et lourds qui venaient s'ajouter à la chaîne du péché originel par lequel nous mourons tous en Adam.

Texte n° 6 : Saint AUGUSTIN, *Confessions*, livre VIII, § 20 à 22

(traduction Pierre de Labriolle, Ed. Les Belles Lettres, 1944)

§20 : Dans le tumulte de mes hésitations, je faisais toutes sortes de gestes, comme il arrive parfois que les hommes veillent en faire mais sans y parvenir, quand les membres nécessaires leur manquent, ou se trouvent chargés de liens ou affaiblis par une morbide langueur ou paralysés pour quelque cause que ce soit. Je m'arrachais les cheveux, je me frappais le front, je me prenais les genoux dans mes doigts entrelacés.

Tous ces gestes je les faisais parce que je voulais les faire. J'aurais pu vouloir les faire sans les réaliser en fait si la mobilité de mes membres ne m'avait pas obéi. Or, je ne faisais pas ce que je désirais d'un désir incomparablement plus ardent, ce que je pouvais faire dès l'instant où je voudrais le faire, ce qu'il me suffisait de vouloir vraiment pour le vouloir effectivement. Ici, il y avait identité entre la faculté d'agir et la volonté : vouloir, c'était agir déjà. Et pourtant je n'agissais pas ! Et mon corps obéissait plus aisément à la plus ténue volonté de mon âme en

remuant tel membre au moindre commandement, que mon âme ne s'obéissait à elle-même pour réaliser dans la volonté seule sa grande volonté.

§ 21 : D'où vient cet étrange fait ? Quelle en est la cause ? Ah ! Fais luire Ta miséricorde et que j'interroge si elles peuvent me répondre, les peines mystérieuses de l'homme et les tribulations si obscures des fils d'Adam. D'où vient cet étrange fait ? Quelle en est la cause ?

L'âme commande au corps et elle est immédiatement obéie. L'âme se commande à elle-même et elle rencontre une résistance. L'âme commande à la main de remuer et la chose se fait si facilement que c'est à peine si l'on peut distinguer l'ordre de l'exécution. Et pourtant l'âme est l'âme et la main est corps. L'âme commande de vouloir à l'âme, c'est-à-dire à soi-même, et elle n'agit pas. D'où vient cet étrange fait ? Quelle en est la cause ? Elle lui commande, dis-je, de vouloir ; elle ne commanderait pas si elle ne voulait pas et ce qu'elle commande ne s'exécute point.

C'est qu'elle ne veut pas totalement. Aussi ne commande-t-elle pas totalement. Elle ne commande que dans la mesure où elle veut et la défaillance de l'exécution est en relation directe avec la défaillance de la volonté puisque la volonté appelle à l'être une volonté qui n'est pas autre chose qu'elle-même. Donc elle ne commande pas pleinement : voilà pourquoi son ordre ne s'exécute pas. Si elle se mettait tout entière dans son commandement, elle n'aurait pas besoin de se commander d'être, elle serait déjà. Cette volonté partagée qui veut à moitié et à moitié ne veut pas n'est donc nullement un fait étrange : c'est une maladie de l'âme. La vérité la soulève sans réussir à la redresser complètement parce que l'habitude pèse sur elle de tout son poids. (...)

§ 22 : (...). Moi-même quand je délibérais avant d'entrer au service du Seigneur mon Dieu, comme j'en avais formé depuis longtemps le dessein, c'était moi qui voulais et c'était moi qui ne voulais pas ; c'était moi, vraiment moi. Ni je ne disais pleinement oui, ni je ne disais pleinement non. D'où ces luttes avec moi-même, cette scission intime, laquelle se produisait malgré moi, et ne faisait qu'attester que mon âme était en peine et non en présence d'une autre volonté. Ce n'était pas moi qui en était l'artisan mais le péché qui habitait en moi en punition d'un péché commis dans un état de plus grande liberté, parce que j'étais fils d'Adam.

Texte n° 7

Concile de Trente (5^e session, 17 juin 1546) : décret sur le péché originel

Can. 2 « Si quelqu'un affirme que la prévarication d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non à sa descendance », et qu'il a perdu la sainteté et la justice reçues de Dieu pour lui seul et non aussi pour nous, [...], qu'il soit anathème, « puisqu'il est en contradiction avec l'Apôtre qui dit : « Par un seul homme, le péché... » (Rm 5,12).

Can. 3 « Si quelqu'un affirme que le péché d'Adam - qui est un par son origine et, transmis par propagation héréditaire et non par imitation, est propre à chacun-, est enlevé par les forces de la nature humaine ou par un autre remède que le mérite de l'unique médiateur notre Seigneur Jésus Christ [...] ou s'il nie que ce mérite de Jésus Christ soit appliqué aussi bien aux adultes qu'aux enfants par le sacrement conféré selon la forme et l'usage de l'Eglise : qu'il soit anathème.

Can. 4 « Si quelqu'un nie que les tout-petits, qui viennent de naître de leur mère, doivent être baptisés » même s'ils viennent de parents baptisés, « ou bien dit qu'ils sont certes baptisés pour la rémission des péchés, mais qu'ils ne portent rien du péché originel venant d'Adam qu'il est nécessaire d'expié par le bain de régénération » [...] qu'il soit anathème.

Texte n° 8 : Constitution pastorale *Gaudium et Spes*

§ 13 : Etabli par Dieu dans un état de justice, l'homme séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté en se dressant contre Dieu et en désirant parvenir à sa fin hors de Dieu.